

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

Pour combien de temps ?

Retour vers le futur N-1 : nous étions tous ensemble (la force du collectif !) devant la Préfecture de Région et la DRAAF pour défendre nos MAEC dans un contexte d'année blanche, de paiements incertains, etc. Aujourd'hui tout cela paraît loin, le soleil est revenu sur nos MAEC et la Région en première ligne avec une enveloppe budgétaire bien pourvue pour 2021 et 2022. Cela est un vrai signe de reconnaissance de notre travail à tous sur le terrain quel qu'il soit. J'irais plus loin, on pourrait penser que notre Région commence à se poser des questions pour lesquelles nous avons toujours milité depuis près de 40 ans : l'autonomie, le social, l'environnement, le bien-être... La raison et le bon sens tout simplement.

Comme d'habitude il y a un « mais ». Les nuages, voire une tempête, pourraient revenir en 2023. Et oui, la nouvelle PAC pointe le bout de son nez et ça commence dès à présent. Inutile de vous dire que les discours et concertations vont bon train pour élaborer le Plan Stratégique National. On peut déjà dire que toutes les aides « surfaciques » notamment les MAEC relèvent du Ministère qui ne sera responsable que du budget et de l'atteinte des objectifs. Les mécanismes d'élaboration et de construction des MAEC à l'échelle régionale seront maintenus. Ceci est la réponse du Ministre Mr Denormandie lors de la restitution du débat citoyen du 5 février 2021. Je vous invite à consulter ces restitutions sur le site: <https://pouruneautrepac.eu/remise-rapport-debat-impactons/>.

Maintenant que nous savons qui pilotera le budget des MAEC, nous pouvons être inquiets ! Nous sommes aujourd'hui, avec la Région, les meilleurs pilotes de ces MAEC avec le succès qui est reconnu par tous. Alors nous allons continuer à travailler ensemble pour que les prairies deviennent le « pacte vert » indispensable à la transition agro-écologique. Il nous faut des mesures fortes pour changer de modèle et rendre nos prairies attractives pour les éleveuses et éleveurs qui souhaitent nous rejoindre. Et s'il faut aller au Ministère, nous irons !

Fabrice CHARLES, Président du CEDAPA

Dossier: Faire vieillir ses prairies



Une année de pâturage en secteur séchant



Cette année, l'Echo vous propose de suivre Thomas Leclerc, éleveur laitier à Plédéliac, en secteur séchant. Dans ce numéro, Thomas nous présente l'élevage de ses génisses et son essai d'implantation de prairie sous couvert de protéagineux.

La période hivernale

Les 64 vaches sont rentrées la nuit au bâtiment le 30 octobre et ont continué à pâturer jusqu'au 4 décembre. Le bâtiment est aménagé avec 65 places en logettes pour les vaches en lactation. En ce moment, début février, les 32 vaches restant à traire occupent 35 logettes et les 30 autres places sont pour les génisses prêtent à vêler au printemps et quelques tarées. La ration des laitières est constituée de 2/3 d'ensilage d'herbe et 1/3 d'ensilage de maïs en silo sandwich. « Actuellement la production est de 11-12 kg/VL pour un mois moyen de 10, avec 33 de TP et 48 de TB. Le taux protéique a diminué de 1.5 point en deux mois, je pense que l'ensilage d'herbe est un peu déficitaire en matières azotées. J'ai acheté du correcteur azoté (50% soja/30% féverole/20% colza) que je distribuerai aux fraîches vêlées jusqu'à la sortie au pâturage. La date de sortie au pâturage dépend de l'hiver, elle est généralement fin février- début mars, une fois que les paddocks sont assez portants. Pour décider de cela, je fais le tour de mes paddocks et je plante mon talon de botte dans la terre, si le trou ne fait pas plus de 2 cm de profondeur, j'envisage de sortir les VL. Mon sol a une base d'argile, il faut un peu de temps pour que ça se ressuit. Je ne veux surtout pas abîmer mes parcelles au risque de perdre du rendement en pleine pousse. » explique Thomas.

Un objectif de 24 mois au premier vêlage

Auparavant, Thomas déléguait l'élevage de ses génisses pour diminuer sa charge de travail : « elles partaient à 15 jours-3 semaines. Je choisissais les accouplements. Elles revenaient 1 mois avant vêlage et je les incorporais directement au lot des laitières pour qu'elles s'habituent au passage sur les quais de traite. ». Depuis 2017, Thomas a fait le choix de récupérer l'élevage des génisses. « Je suis en phase de groupage des vêlages. L'objectif d'âge au premier vêlage est de 24 mois. Actuellement je suis autour des 27/28 mois. La mise en place fait perdre un peu de temps pour les plus vieilles génisses qui se retrouvent à vêler à 32 mois, et les plus jeunes ont 25 mois. Sur les 16 génisses, 15 ont retenues à la première IA, et seulement une à la 2ème IA. »

Phase lactée avec des nourrices

« A la naissance, les veaux sont séparés de leur mère dès la première journée, mis en case individuelle et reçoivent le colostrum de leur mère au seau à tétine. Au bout d'une semaine, ils sont mis avec les mères nourrices. 2020 était ma première année d'essai. J'ai choisi des vaches qui avaient des cellules, ou que je ne voulais pas garder à la traite. J'avais donc 6 nourrices, dont une qui a dû être remplacée car elle ne se laissait pas téter sans ma présence. Chaque vache avait 2 ou 3 veaux. Le

lot entier est sorti au pâturage en avril. Un paddock leur est dédié avec un accès au bâtiment. Le pâturage est géré au fil avant et arrière avancé tous les 3-4 jours sur 1.5 ha puis le lot part sur un 2nd site de pâturage géré également au fil, avancé tous les jours pour laisser l'accès aux VL. Pour le parasitisme, je traite au cas par cas, avec un anti parasitaire selon le poil, la toux et les bouses. »

Du sevrage à la reproduction

« Les génisses ont été sevrées mi-novembre, elles avaient entre 7 et 9 mois. Elles sont séparées des mères nourrices d'un paddock pour qu'elles gardent un contact visuel dans un premier temps et ce pendant 10 à 15 jours. Les petites génisses ont été ramassées au bâtiment le 21 décembre au foin et vont ressortir mi-février sur le site des génisses qui est plus portant. Ce lot reviendra vers la mi-mai sur le site principal, proche du bâtiment pour faciliter l'observation des chaleurs au moins 3 fois par jour. Enfin, après insémination et confirmation par écho qu'elles soient bien pleines, elles retourneront sur le 2nd site pour laisser l'accès aux laitières. »

Favoriser l'herbe sur l'accessible

La totalité de la surface autour du bâtiment est en herbe : « Je ne veux pas mettre de maïs sur la surface accessible pour favoriser le pâturage. J'ai donc fait un essai d'implantation de prairie sous couvert de protéagineux. Le 1er octobre, le même jour, j'ai défait la pâture, labouré et semé un mélange de protéagineux à 2-3 cm profondeur. C'est de la semence fermière de féverole (40Kg)/ pois (20Kg), triticale (30 kg) et de vesce (10kg) sur 5.5ha. J'ai ensuite fait un passage de rouleau. Dans la foulée, j'ai semé ma pâture à la volée : 15kg/ha de RGA diploïde tardif + 8kg/ha de fétuque élevée + 5 kg/ha de différents trèfles blancs et 800g/ha de plantain. Ensuite, j'ai fait un passage de herse étrille à 1 cm pour mélanger le lit de semence et de nouveau le rouleau pour bien tasser. J'ai conscience que le coût d'implantation à l'ha est important, c'est un essai. Ça a bien levé, l'objectif est de faucher mi-avril/début mai pour faire un enrubannage qui sera distribué aux VL cet été. La pâture sera donc disponible dès mai. »

La ferme

2 UTH, bio, MAE SPE 18%, secteur séchant : 670 mm moyenne annuelle
67.5 ha de SAU : 57 ha en herbe dont 32.5 ha accessibles, 5 ha maïs, 3 ha de mélange céréalier
64 VL à 5 500 L produits
Chargement : 1.36 UGB/ha
Coût alim : 52€/1000L
EBE 2020 : 97 000€ (rémunération du salarié déduite)

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

> Les formations à venir

Les croisements laitiers: Intérêts et choix des croisements en système herbager. Il reste des places! Date et Lieu à définir. Contacter Hélène pour plus d'informations.

Gérer la pousse de l'herbe et le pâturage: Comprendre les mécanismes de la pousse de l'herbe et optimiser la gestion du pâturage. **Mardi 16 mars**, lieu à définir en fonction des inscrits. Infos et inscriptions auprès de Maxime.

Comportement des ruminants et relation éleveurs-animaux en milieux pastoral: Intervention de Marie-Christine Favé, vétérinaire. Apports théoriques et pratiques sur l'éthologie, la structure social du troupeau, la capacité d'adaptation des ruminants, les relations plantes-animaux et éleveur.euse-animaux. Formations de deux jours **lundi 22 et mardi 23 mars**, lieu à définir en fonction des inscrits. Infos et inscriptions auprès de Cindy.

Le parasitisme interne chez la vache laitière: Mettre en place les pratiques clés afin de limiter les infestations parasitaires chez la vache laitière. **Mardi 6 avril**, lieu à définir en fonction des inscrits. Infos et inscriptions auprès de Maxime.

Elever des génisses laitières en système herbager: Mettre en place et maîtriser l'élevage de ses génisses laitières en fonction de ses objectifs et de son système. **Mardi 13 avril à Plouër sur Rance**. Infos et inscriptions auprès de Morgane.

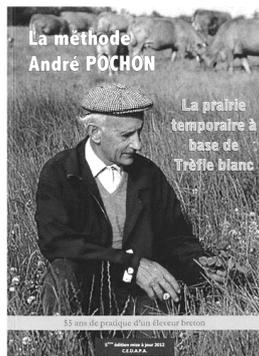
Accompagnement à la télédéclaration PAC: vendredi 23 avril et mardi 27 avril de 14 à 17h au Cedapa. Infos et inscriptions auprès d'Hélène.

PASS'MAEC 2: Mardi 5 mai à Plérin. Infos et inscriptions auprès de Félix.

Inscriptions obligatoires au Cedapa: 02.96.74.75.50

> L'Echo du CEDAPA

Vous souhaiteriez que l'Echo aborde des sujets en particulier ? N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions, contacter Cindy et Anaïs.



Le livre d'André Pochon «**La prairie temporaire à base de trèfle blanc**» est toujours disponible au Cedapa à 15€ TTC frais d'envoi compris.

Annonces

Recherche ferme

Recherche une ferme laitière en système herbager, 55-80 ha, secteur large 22 ou 29. Ouvert à de nombreux types de ferme et modalités de transmission

Contact: Cédric Chauvigné
06.31.64.76.95

Recherche une ferme à reprendre à partir de 2022 pour s'installer en système herbager bio. Dans l'idéal une ferme de 50-60ha, avec beaucoup d'accessible, et une maison d'habitation si possible.

Secteurs de recherche : Finistère, Côtes d'Armor Ouest, Morbihan Ouest.

Contact: Suzanne et Rodolphe
06 18 53 85 59 - 06 87 94 35 42

Recherche salarié(e)

Ferme en brebis laitières et vaches allaitantes en agriculture biologique recherche un-e salarié-e de mars à septembre essentiellement pour la partie transformation fromagère. 24h/ semaine au SMIC.

Gaec Feurm Gwennili, 22110 Trémargat, 06.09.05.96.99

Recherche taureau

Recherche un jeune taureau limousin/angus/hereford pour mettre avec les génisses.

Idéalement, un taureau de 15-20 mois en juin prochain, jamais sailli et label AB.

Contact: Laurent Yvinec

06 46 52 16 86

A Vendre

100 T de foin et 50 T de paille en big baller ou round, au sud de Loudéac. Prix suivant la quantité achetée. Contact: Yann Rolland
06.81.22.15.24

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

Diminuer la charge de travail, un objectif lorsqu'on est seul sur une ferme



Yannis Collet, éleveur laitier à Plumieux depuis 2006 cherche à simplifier le travail pour gagner en souplesse et en confort. Le passage à un système plus herbager est pour lui une des solutions.

L'accessible, un tremplin pour une évolution de système

Yannis Collet s'installe sur la ferme familiale en 2006 au départ à la retraite de son père. Il s'associe pendant 3 ans avec sa mère sur la ferme de 49 ha, 40 vaches laitières, 250 porcs à l'engraissement et un atelier de taurillons. « A mon installation, mon objectif était de diminuer la charge de travail pour pouvoir être seul sur la ferme, cela s'est tout d'abord traduit par l'arrêt de l'atelier taurillons. En 2017, j'ai eu l'opportunité d'acheter 7 ha au pied de mon bâtiment, je suis alors passé à 26 ha d'herbe dont 19 ha accessibles. Je ne savais pas trop comment faire pour bien exploiter ces nouvelles terres et notamment pour gérer la surface en herbe supplémentaire. Cette même année, je suis allé à la porte ouverte du CEDAPA chez Xavier Bresset. Les échanges avec les éleveurs m'ont conforté dans mon idée d'aller vers plus d'herbe. »



« Les échanges avec les éleveurs m'ont conforté dans mon idée d'aller vers plus d'herbe »

Bien s'entourer pour bien évoluer

« Le Cedapa est venu me voir suite à la porte ouverte, pour connaître la ferme, mes objectifs et voir les possibilités d'évolution de la ferme. En diminuant un peu le maïs et les IFT sur les prairies et cultures j'ai pu engager une MAEC SPE 28%. J'ai intégré le groupe local d'éleveurs pour échanger sur la gestion du pâturage et la gestion du temps de travail. Le groupe est venu sur la ferme pour travailler sur mon parcellaire. Suite à cela, j'ai aménagé un chemin et l'eau sur les paddocks, la base pour pouvoir pâturer un maximum. J'ai la chance d'avoir un sol portant, les vaches peuvent ainsi pâturer l'hiver lorsque le temps le permet. En 2018, le Cedapa m'a accompagné dans la gestion du pâturage. Je n'avais jusque-là jamais arrêté de distribuer de maïs. Cette année-là, j'ai fermé mon silo du 10 avril jusqu'au

20 juin. J'avais fait l'erreur de rouvrir le silo parce que j'ai eu peur de manquer d'herbe et au bout de 15 jours j'étais débordé d'herbe ! En 2019, les vaches ont été 3 mois en pâturage plat unique et en 2020 presque 4 mois. En changeant de système j'ai diminué le coût alimentaire de 30€/1000L, réduit la mécanisation et mon travail est plus souple. »

Diminuer la charge de travail

Pour diminuer sa charge de travail, Yannis délègue un maximum de travaux. Pour simplifier la distribution de la ration, il fonctionne en silo libre-service. « Le silo est situé sur l'aire d'exercice abrité par le bâtiment. Je mets une barre au garrot électrifiée et des planches de façon à ce que les vaches mangent directement le maïs mis à disposition et sans gaspillage. Le tout est très facile à déplacer quotidiennement, même si je n'ai pas la ration exacte des vaches, c'est un confort de travail que je ne souhaiterais jamais changer ». Yannis travaille également avec Terralliance pour évaluer la possibilité de salarier quelqu'un pour avoir plus de souplesse et prendre plus de vacances et de week-end. « Se faire remplacer à un coût et en plus les remplaçants ne savent souvent pas gérer l'herbe. Cette option de salariat me conviendrait mieux. Je trouve qu'aujourd'hui c'est encore tabou dans le monde agricole de parler de temps de travail. Or, on voit bien que la génération actuelle n'a pas les mêmes objectifs de travail. Elle souhaite plus de temps libre et il faut prendre ça en compte pour la transmission de nos fermes ».

La ferme

1 UTH - Secteur humide et terres portantes - MAEC SPE 28%

56 ha de SAU, 32,5 ha en herbe dont 19 ha accessibles (2 ha aux petites génisses et le reste aux VL), 12,5 ha de maïs, 8,5 ha de blé et 2.5 ha de colza.

40 VL Prim'Holstein à 7800L - chargement : UGB/ha 1,97
42 Ares/VL

Atelier porcs engraissement : 10 % du CA

Coût alim/1 000L : 54,15 €

EBE : 81 485 €

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

Le sorgho fourrager multi-coupes, un fourrage alternatif d'été ?

Produire du fourrage d'été sans puiser dans les stocks avant l'automne devient une problématique croissante face aux sécheresses des dernières années. La culture du sorgho fourrager considérée plus résiliente a connu un fort essor chez de nombreux éleveurs français. Retour d'expérience sur une ferme en Côtes d'Armor.

Fiche d'identité du sorgho

- Graminée annuelle
- Morphologiquement proche du maïs
- Origine : Afrique de l'Est
- Taille : 2 à 3 m de haut
- Cultivé pour ses graines ou comme fourrage
- Système racinaire fibreux pouvant atteindre 1,5 à 2,4 m de profondeur, avec la capacité de devenir dormant dans les périodes de stress hydrique
- Valeur alimentaire pour des plantes jeunes (1 semaine avant début d'épiaison) en pâturage ou affouagement en vert moyenne : 0,70 UF/kg, digestibilité de 70-72 %, 80 g PDIN/kg de MS



Retour d'expérience de Jean-Pierre Guernion à Hillion :

« J'ai introduit le sorgho en 2013 en bordure d'une parcelle de maïs d'1,5 ha. Depuis je sème régulièrement la variété Sudan Grass sur la surface accessible aux vaches en culture dérobée au moment de refaire une prairie. Les intérêts que je trouve au sorgho multi-coupes est la possibilité de renouveler une prairie avec une culture estivale pouvant être pâturée. D'autre part, il n'a pas de prédateur connu, contrairement à la cochenille sur le colza l'été. Il est possible de sursemer une prairie dans le sorgho. En conditions pas trop séchantes, il peut avoir une très bonne pousse et permettre plusieurs coupes. Enfin, c'est une vraie pompe qui valorise l'azote dégagé par une prairie de pâturage en décomposition. »

Intégrer le sorgho en système pâturant

Le type de sorgho fourrager le plus adapté pour le pâturage est le sorgho multi-coupes, comme la variété « Sudan Grass » (précoce, morphologie fine) ou hybride comme le Sudan*Bicolor (plus tardif, meilleure valeur alimentaire, morphologie plus grossière). Son cycle de végétation assez court permet de le semer en dérobée de mai à juillet. Le sorgho fourrager de type Sudan grass ou hybride peut être pâturé, enrubanné, ensilé ou distribué en vert. L'exploitation peut se faire 2 mois après le semis jusqu'au mois d'octobre. Les variétés multi-coupes ont un potentiel de rendement de 8 tonnes de MS/ha avec 2 à 5 exploitations entre juin et octobre selon les précipitations.



Le type de sorgho fourrager le plus adapté pour le pâturage est le sorgho multi-coupes

L'itinéraire technique suivi :

- destruction de la prairie en avril ;
- apports de fumier et lisier si besoin « le sorgho est dévoreur d'azote ! » ;
- labour idéalement ;
- herse rotative et semoir en ligne, densité de 25 kg/ha, de préférence après le 15 mai, car le sol doit être réchauffé à 12°C au moins ;
- possibilité de réaliser un sursemis de prairie à ce moment. « Il est indispensable de bien soigner le lit de semence et de réaliser le roulage. »

« Je valorise ce fourrage avec une première coupe à 50-60 jours en enrubannage (rotocut) ou ensilage, car pâturé jeune (<50cm) le sorgho présente une toxicité liée à la présence d'une molécule, la durrhine, qui peut causer une paralysie respiratoire. Ensuite, j'envoie les animaux pâturer tous les mois avec une hauteur de sortie à 7-8 cm, selon les années l'herbe est déjà plus ou moins présente. Le coût d'implantation est relativement faible, notamment si on l'intègre dans sa rotation avec sursemis de prairie (coût des semences de sorgho : 65 €/ha) ».

Anais Kernaleguen, animatrice CEDAPA

Faire vieillir ses prairies : une interrogation de longue date des herbagers !

Les prairies temporaires d'association graminées-légumineuses sont la base des systèmes herbagers économes pâturants dans le Grand Ouest. Elles permettent aux agriculteurs d'obtenir un fourrage équilibré, ce qui diminue l'utilisation de compléments azotés comme les tourteaux de soja. Le projet PERPeT coordonné par Réseau CIVAM avait pour objectif de mieux comprendre les facteurs de pérennité des prairies temporaires d'association graminées-légumineuses.

Le projet PERPeT, un projet lancé à l'initiative des éleveurs herbagers

Chez les éleveurs herbagers, les prairies temporaires sont généralement implantées pour 5 à 7 ans et peuvent durer bien plus longtemps selon le système fourrager et la rotation, et selon l'évolution de leur productivité. Certaines prairies temporaires vieillissent bien, alors que les parcelles voisines, exploitées dans des conditions similaires, peuvent caler et voir leur productivité chuter, sans que les raisons de ces évolutions différentes soient identifiées. C'est ce constat de terrain fait par les éleveurs herbagers qui a amené Réseau CIVAM à concevoir le projet PERPeT en partenariat avec INRAE, l'Institut de l'Élevage, les fermes expérimentales de Thorigné d'Anjou et de Trévarez, le CEDAPA et 7 autres groupes des réseaux CIVAM et GAB de Bretagne et Pays de la Loire.

Comment évoluent la flore et le rendement des prairies temporaires pâturées au cours de leur vie ? Quels sont les principaux facteurs qui favorisent ou défavorisent un bon vieillissement de ses prairies ? Telles sont les questions récurrentes que se posent les éleveurs herbagers du Grand Ouest, auxquelles les chercheurs, techniciens et éleveurs ont tenté de répondre, en menant ce programme de recherche-action sur plus de 150 parcelles, comptabilisant notamment 1000 relevés floristiques mais aussi des relevés de biomasse et des profils pédologiques. Le projet comportait deux volets principaux : un observatoire des prairies et un volet expérimentations pour analyser l'impact de certaines pratiques sur la flore et la productivité des prairies. Dans cet article, nous présentons principalement les résultats de l'observatoire des prairies. Précision importante : l'ensemble du projet portait sur les prairies temporaires principalement pâturées (qui peuvent parfois être fauchées) en système herbager économe en intrants. Les pratiques de pâturage, de fertilisation et d'entretien des prairies étaient donc des pratiques « classiques » pour ce type de système.

Un observatoire dynamique de 80 prairies temporaires

L'observatoire dynamique avait pour objectif de

suivre l'évolution de la flore et de la productivité des prairies sur les années 4 à 6 suivant leur implantation. Pour ce faire, des relevés pédologiques ont été effectués en début et en fin de projet, des relevés floristiques ont été réalisés chaque année, les rendements ont été précisément suivis et analysés grâce à l'outil Herb'Valo. Enfin, les données météorologiques de Météo France sur des mailles de 8 km² autour des parcelles ont permis d'intégrer les données météo annuelles à l'analyse des résultats.

Outil Herb'Valo

L'outil Herb'Valo est développé par Rémy Delagarde, chercheur INRAE à Rennes. Il permet de calculer la quantité d'herbe valorisée d'une parcelle sur une année, en sommant les quantités valorisées à chaque cycle de pâturage et le rendement de chaque fauche.

Après avoir indiqué le type de prairies (prairie temporaire de graminées ou d'associations graminées, légumineuses ou prairie permanente...), la race et le potentiel de son troupeau, l'utilisateur doit renseigner pour chaque passage sur la parcelle :

- la qualité de l'herbe définie en 4 couleurs (vert pour végétatif, vert dominant pour montaison, vert jaune pour épiaison, jaune pour tout épié),
- la sévérité du pâturage (très sévère, sévère, équilibré, libéral),
- le type de pâturage (jour et/ou nuit),
- les quantités précises de complémentation en fourrages et en concentrés,

A partir de ces données, le logiciel estime la quantité d'herbe pâturée ingérée par le troupeau lors de chaque pâturage et cette quantité est considérée comme le rendement valorisé de la prairie.

Des enseignements sur la productivité des prairies

Le rendement valorisé des prairies temporaires de l'observatoire est en moyenne de 7 TMS/ha sur les années 4 à 6 après implantation. Ce rendement correspond en moyenne à 5 cycles de pâturage de 4 jours par cycle. Dans les Côtes d'Armor, sur les 6 prairies suivies (2 à Ploubezre, 2 à Tonquédec, 2 au Haut Corlay), le rendement moyen est de 7.7 TMS/ha, le plus bas de 5.2 TMS /ha et le plus haut de 12 TMS/ha.

Au cours de l'analyse, les 80 prairies ont été classées en 4 types, combinant différents critères dont le niveau de production, les taux de graminées, de légumineuses et de diverses :

Type de prairie	1	2	3	4
Quantité d'herbe valorisée TMS/Ha/an	6.2	5.2%	6%	8.9%
% de Graminées observées	62%	61%	84%	69%
% de Légumineuses observées	17%	34%	10%	25%
% de Diverses observées	21%	5%	5%	5%

Ce classement des prairies montre que la production n'est pas directement corrélée au pourcentage de légumineuses dans la prairie. Par exemple, le type 4, le plus productif compte 25 % de légumineuses alors que le type 2, qui est le moins productif, en compte 34 %. Ces différences de production s'expliquent par un ensemble de critères, comme le contexte climatique, le potentiel des sols, la fertilisation (qui n'a pas été analysée dans ce projet) ou encore les pratiques de pâturage. Il n'est pas possible de lier la productivité de la prairie à un ou même deux facteurs. Cependant, en situation non séchante, on retrouve bien un « effet légumineuse » sur le rendement de la prairie, puisque 10 % de légumineuses en plus, permettent une augmentation du rendement de 350 kg MS / ha.

Le rendement valorisé évolue selon différentes trajectoires

Concernant l'évolution du rendement au cours du temps, 6 trajectoires d'évolution différentes ont été identifiées. Il n'y a donc pas d'évolution type. On peut retenir que 55% des prairies n'ont pas connu de baisse de production entre 2016 et 2018 (2016 correspond à l'année 4 après implantation et 2018 à l'année 6) et que 36% des prairies ont même augmenté en production au cours de cette période. Cependant, ces dernières partaient en moyenne de plus bas en 2016. Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, il n'y a pas de lien clair établi entre l'évolution du rendement valorisé et l'évolution de la flore (part de graminées, part de légumineuses, part de diverses). Autre fait marquant : sur les années observées (années 4 à 6 de la prairie), le phénomène « année de misère » n'a pas été mis en évidence. Cependant, il n'est pas exclu qu'il puisse intervenir plus tard dans la vie de la prairie.

La flore se diversifie

Les prairies suivies dans l'observatoire comprenaient en moyenne 20 kg/ha de graminées et 8 kg/ha de légumineuses au semis. Le RGA et le TB ont été semés dans quasiment 100 % des parcelles et aucun semis ne comptait moins de 3 kg/ha de légumineuses. Les autres espèces les plus fréquemment semées étaient la fétuque élevée (dans 58 %

des parcelles), le trèfle violet ou hybride (dans 47 % des parcelles) on encore la fléole et la fétuque des prés (dans 25 % des parcelles).

Avec le temps, la flore de la prairie se diversifie. Pour faire durer une prairie, il faut donc accepter une évolution floristique liée à l'apparition d'espèces spontanées, notamment de graminées et des dicotylédones. Dans les prairies de l'observatoire, la 2e espèce la plus fréquente est le pâturin commun. De même, l'agrostis stolonifère et le pâturin annuel sont présents dans environ 60% des parcelles sans avoir été semés au préalable par l'éleveur. Ainsi, parmi les 5 graminées les plus fréquentes, 3 ne sont pas des espèces semées. Le trèfle blanc est présent dans toutes les parcelles, en proportion variable. Les autres légumineuses sont quasiment insignifiantes au bout de 4 à 6 ans de vie de la prairie. Parmi les diverses, les plus courantes sont le pissenlit, la porcelle et le léontodon.

En moyenne, alors que 5 espèces ont été semées au départ, 10 espèces différentes sont présentes après 4 à 6 années d'implantation. La composition botanique semble évoluer vers un équilibre entre graminées semées (50% de la biomasse), les graminées spontanées (20%), les légumineuses (20%) et les diverses (10%).

Autre résultat remarquable : la fétuque élevée participe à la pérennité des prairies en zone séchante. Dans les zones moins pluvieuses du Grand Ouest, le ray-grass anglais a tendance à régresser au profit de la fétuque élevée. L'analyse des prairies de l'observatoire montre que sa présence limite le développement des diverses et des graminées spontanées (pâturin, agrostis stolonifère...).

Des questions en suspens

Après plusieurs restitutions départementales sur les résultats de l'étude PERPeT, quelques questions restent sans réponse pour les éleveurs, venus échanger sur les résultats : « Quel est l'impact de la fertilisation, en particulier de la fertilisation phospho-potassique et des amendements sur l'évolution de la production et de la flore ? », « Les années 4 à 6 ont été étudiées mais les années moins productives arrivent souvent après, entre les années 7 et 9. Il faut continuer l'étude sur ces années 7, 8 et 9 pour continuer à évaluer la productivité et la pérennité de nos prairies ! ». Peut-être la suite du projet dans les années qui viennent !

Pour aller plus loin :

Un quizz prairies : 20 idées reçues sur les prairies !
 Pourquoi / Comment : Bien faire vieillir ses prairies semées d'association graminées-légumineuses : une publication de 4 volets et 11 fiches techniques sur la pérennité des prairies.
 Disponible sur le site internet du Réseau Civam ou version papier au Cedapa.

Morgane Coulombel et François Leray,
 animateurs CEDAPA

Grain de sail, une entreprise qui a le vent en poupe

Qui n'a pas encore goûté à ce café ou ce chocolat Breton ? Ce petit goût de reviens-y qui nous rend tous accros... Rencontre avec Stefan Gallard, directeur marketing de Grain de Sail, entreprise aux valeurs sociétales et environnementales fortes.

Du grain de sel au grain de sail

Le projet est né d'une rencontre avec un saunier qui souhaitait transporter son sel en voilier, pour réduire son impact sur l'environnement, lui qui travaillait grâce au soleil et à la mer. Jacques et Olivier Barreau, alors ingénieurs en énergies marines renouvelables dans des parcs éoliens, sont intéressés par cette manière d'aborder le vent, autrement que pour la production d'énergie. Ils réfléchissent donc au projet. En 2010 les idées prennent forme. Leur objectif est de transporter, pour un bilan carbone très faible, des matières premières que nous consommons tous les jours et qui sont produites loin de chez nous. « *Le chocolat et le café sont une évidence* » confie Stefan.

Le voilier, une promesse qui devient réalité

La construction d'un voilier cargo est de l'ordre de 2 millions d'euros. De 2013 à 2020 le chocolat et le café sont transportés par cargo. La promesse du projet de voilier cargo se lit sur les emballages de leurs produits. Le consommateur sait que son achat permettra un jour à l'entreprise de construire son navire. C'est en 2018 que les fonds ont été réunis pour engager la construction du navire qui a été baptisé en 2020. Son premier voyage transatlantique a démarré en novembre 2020 depuis St Malo.



« le voilier désormais construit va pouvoir transporter 50 T de matières premières d'Amérique Latine à Morlaix. »

Des produits de qualité

La volonté de Grain de Sail est de maîtriser tout le circuit de ses produits : « *De la production à la vente*

en passant par la récolte, le transport et la transformation. Les producteurs ont été sélectionnés sur place, en Amérique Latine, selon certains critères : la production en agriculture biologique, les conditions de travail et de revenu. La torréfaction et le travail de la cabosse sont réalisés sur place, le reste se passe à Morlaix, ce qui représente plusieurs métiers et machines spécifiques ».

Une équipe en or

« *Le père d'Olivier et Jacques était animateur pour handicapés* ». C'est donc tout naturellement que Grain de Sail a, dès le début, souhaité travailler avec l'ESAT les Genêts d'Or de Lanmeur, établissement qui transforme des produits agricoles par des personnes en situation de handicap. Aujourd'hui ce sont 35 salariés dont 15 travailleurs en situation de handicap et 4 marins qui travaillent à Grain de Sail.

Un projet de boucle vertueuse

Objectif atteint pour Olivier et Jacques, le voilier désormais construit va pouvoir transporter 50 T de matières premières d'Amérique Latine à Morlaix. Or ils ne s'arrêtent pas là ! « *Ça n'a pas de sens de partir à vide ! Nous transportons également du vin français bio ou en biodynamie, que nous avons sélectionné et que nous avons confectionné avec un spécialiste. Ce vin est vendu aux Etats-Unis. Nous réfléchissons dorénavant à la faisabilité de transporter des fournitures humanitaires pour l'Amérique Latine. Et là, la boucle sera bouclée* ».

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Fabrice Charles
Comité de rédaction : Elisabeth Beuzit, Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yannis, Pierre Queniat.
Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Commune :
Profession :

Je m'abonne pour :

	1 an	2 ans
	6 numéros	12 numéros
Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département

